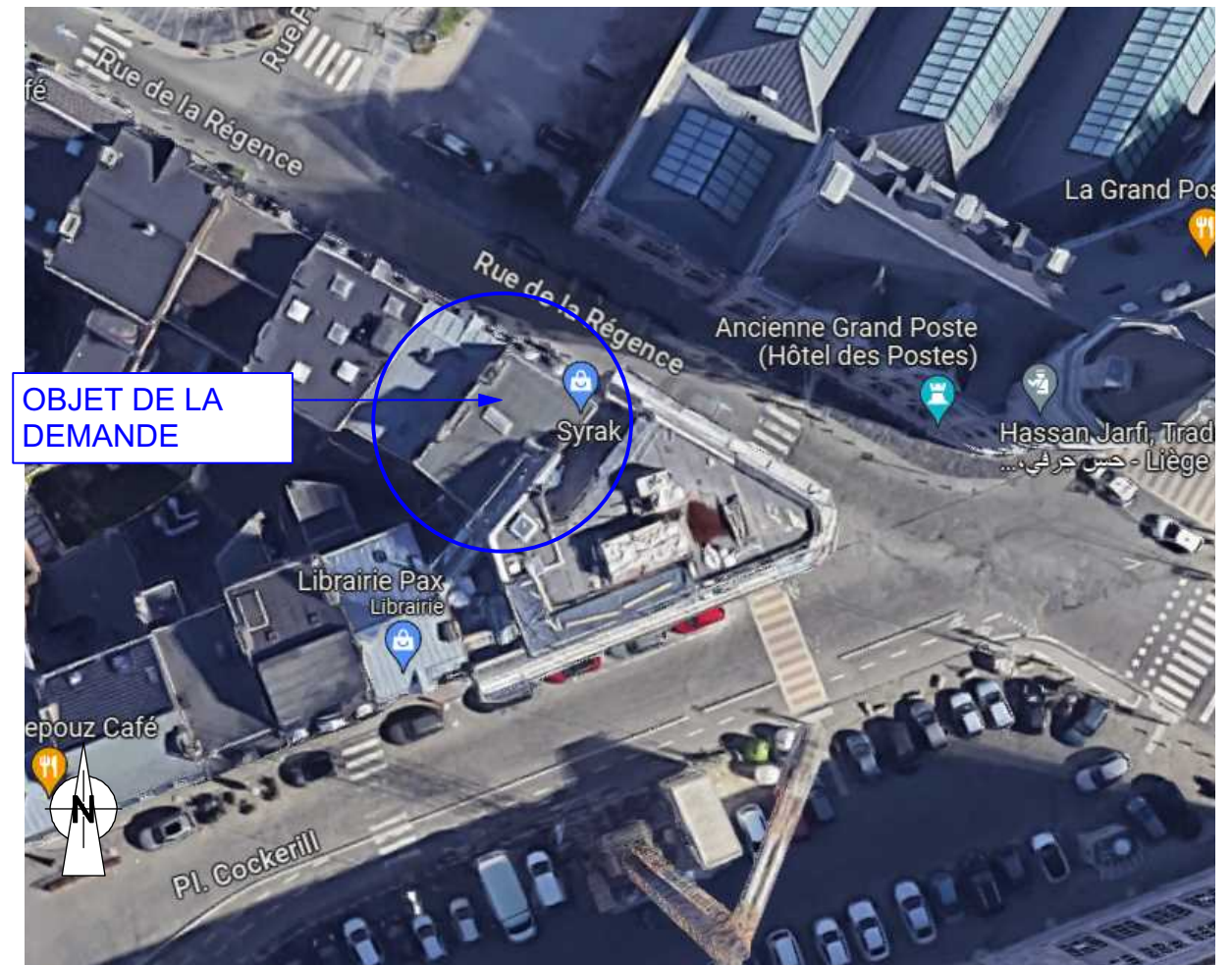


PLAN DE SITUATION – rayon de 500m

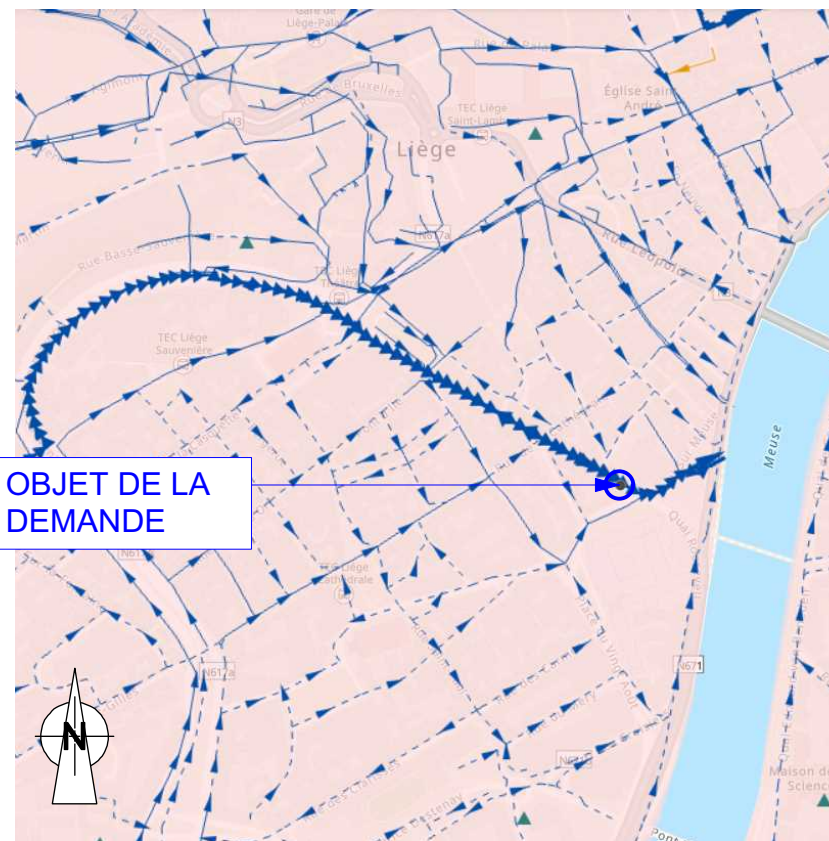
Ech : 1/10.000



Vue aérienne



Plan de secteur (zone d'habitat)



PASH (Régime d'assainissement collectif – RAC)



1 de 50m

Les plans restent la propriété de l'architecte, toutes reproductions et utilisations sont interdites sans l'accord préalable. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions et les niveaux. La section des structures est dessinée à titre indicatif, l'étude de stabilité est à charge de l'entrepreneur. Le plan de permis d'urbanisme n'est pas utilisable pour la phase exécution et pour la phase chantier.



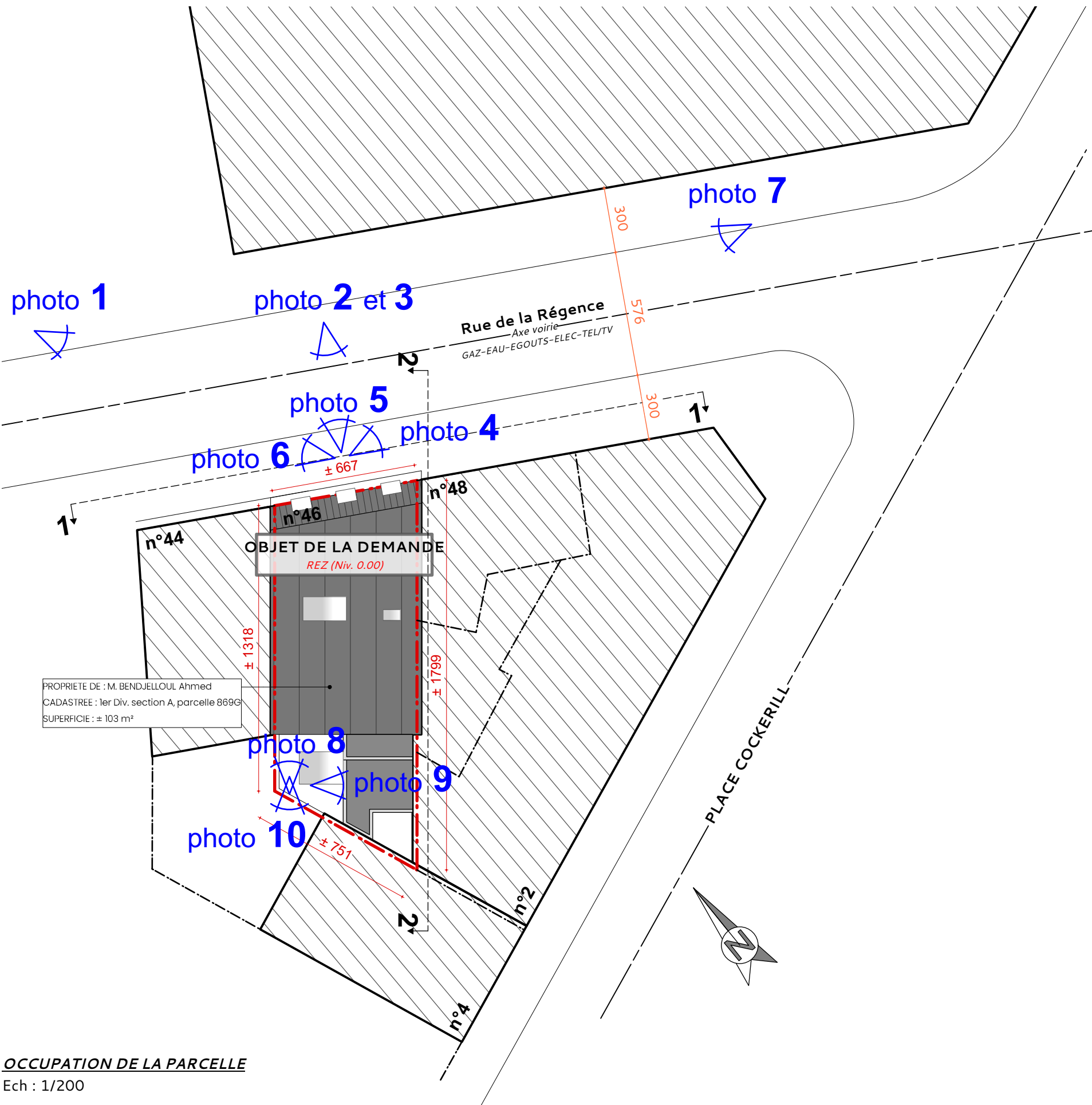
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :
La régularisation d'un immeuble avec 4 logements et 1 commerce
Sise à 4000 Liège, rue de la Régence 46
Parcelle(s) : LIEGE P° Division - section A - parcelle 869G

Le(s) Maître(s) de l'Ouvrage :
[Signature]
46/2 rue de la Régence à 4000 Liège
0479/20 96 03 | bendjeoulmarcel@gmail.com

Le Maître d'Œuvre : [Signature]
Guillaume FOGUENNE
47 rue Auguste Donnay 4000 LIEGE
0484 | 750 001 | guillaume@logy.be

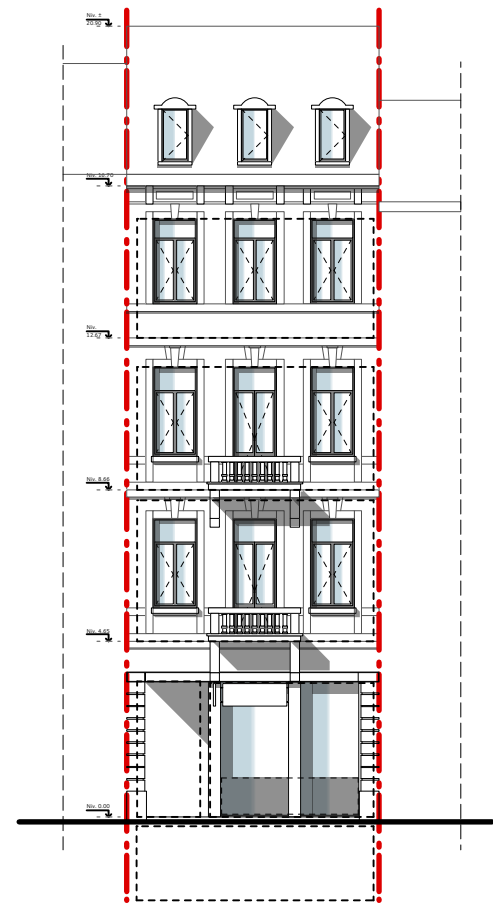
La Ville de LIEGE
Le service de l'Urbanisme
10 La Batte à 4000 LIEGE
Service Public de Wallonie DG04

Indices :
08-11-2023
page 01/06

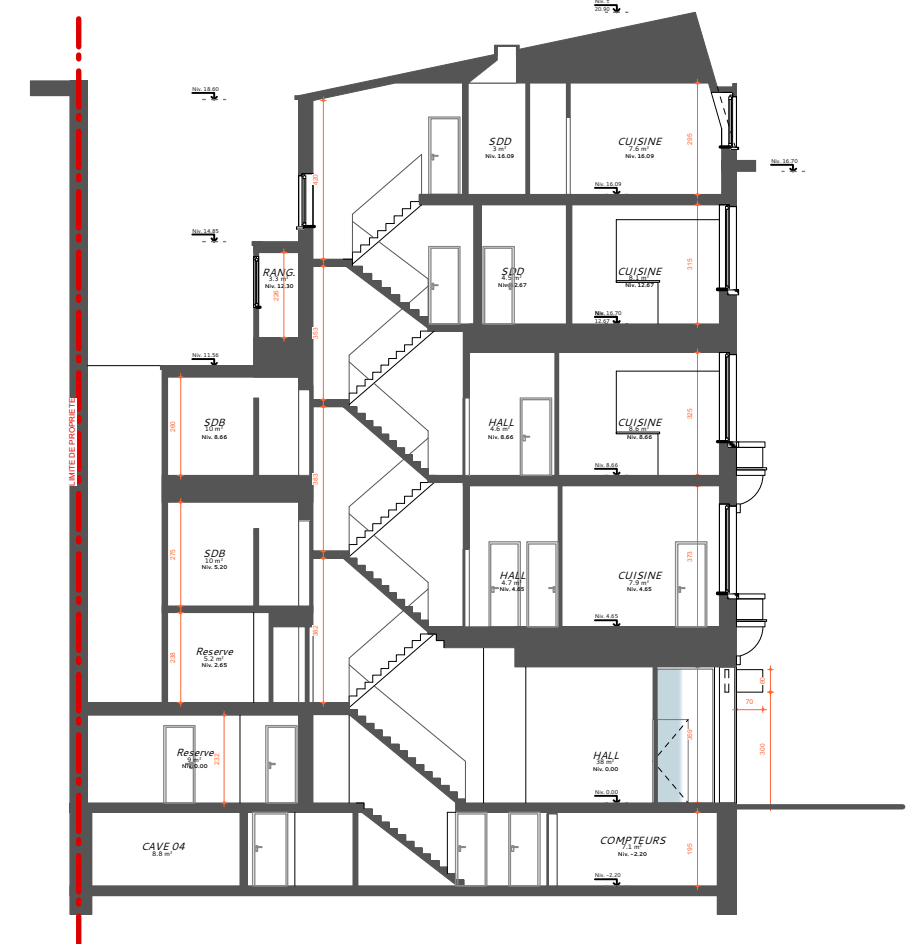


OCCUPATION DE LA PARCELLE
Ech : 1/200

PROPRIETE DE : M. BENDJELLOUL Ahmed
CADASTREE : 1er Div. section A, parcelle 869G
SUPERFICIE : ± 103 m²



PROFIL 1-1 Ech : 1/200



PROFIL 2-2 Ech : 1/200

Les plans restent la propriété de l'architecte, toutes reproductions et utilisations sont interdites sans l'accord préalable. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions et les niveaux. La section des structures est dessinée à titre indicatif, l'étude de stabilité est à charge de l'entrepreneur. Le plan de permis d'urbanisme n'est pas utilisable pour la phase exécution et pour la phase chantier.



DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :
La régularisation d'un immeuble avec 4 logements et 1 commerce
Site à 4000 Liege, rue de la Régence 46
Parcelle(s) : LIEGE 1^{er} Division - section A - parcelle 869G

Le(s) Maître(s) de l'Ouvrage : *Beylik*
46/2 rue de la Régence à 4000 Liege
0479/20 96 03 [bendjelloumarcel@gmail.com]

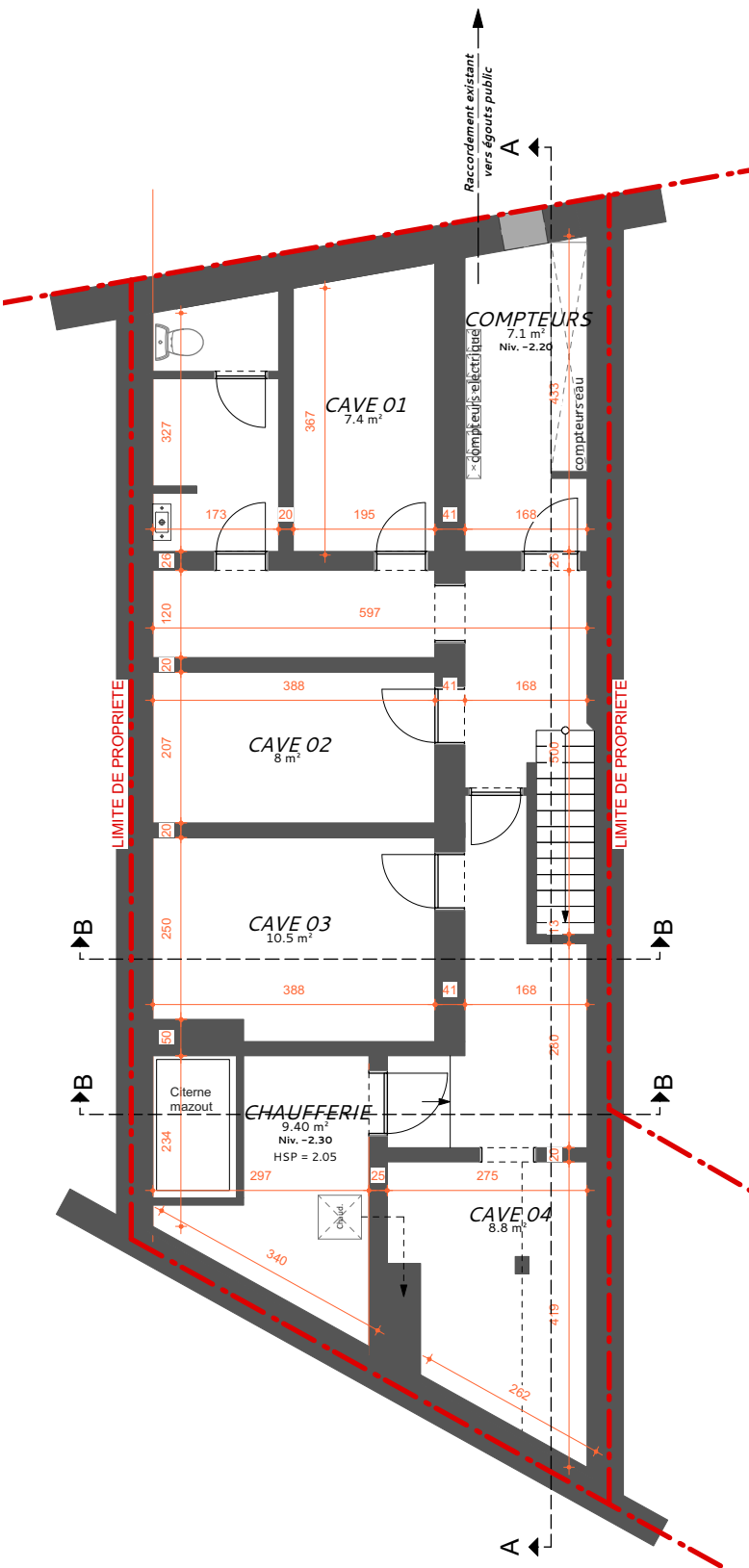
Le Maître d'Œuvre : *Guillaume FOGUENNE*
Guillaume FOGUENNE
47 rue Auguste Donnay 4000 LIEGE
0484 | 750 001 [guillaume@logy.be]

La Ville de LIEGE
Le service de l'Urbanisme
10 La Batte à 4000 LIEGE
Service Public de Wallonie DG04

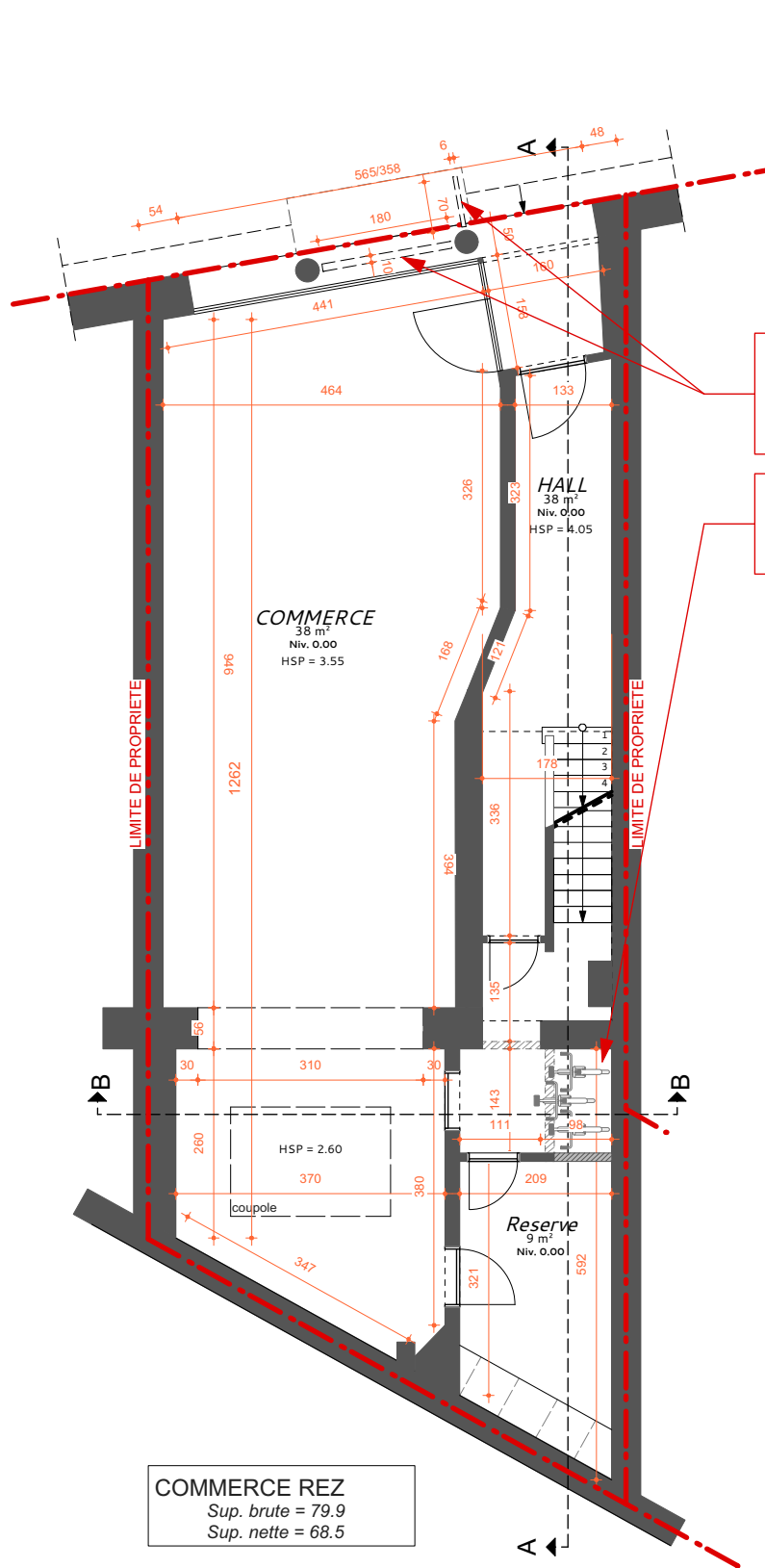
Indices :

08-11-2023
page 02/06

SITUATION EXISTANTE



Vue en plan : CAVE (Niv. -2.20 et -2.30)
Ech : 1/100

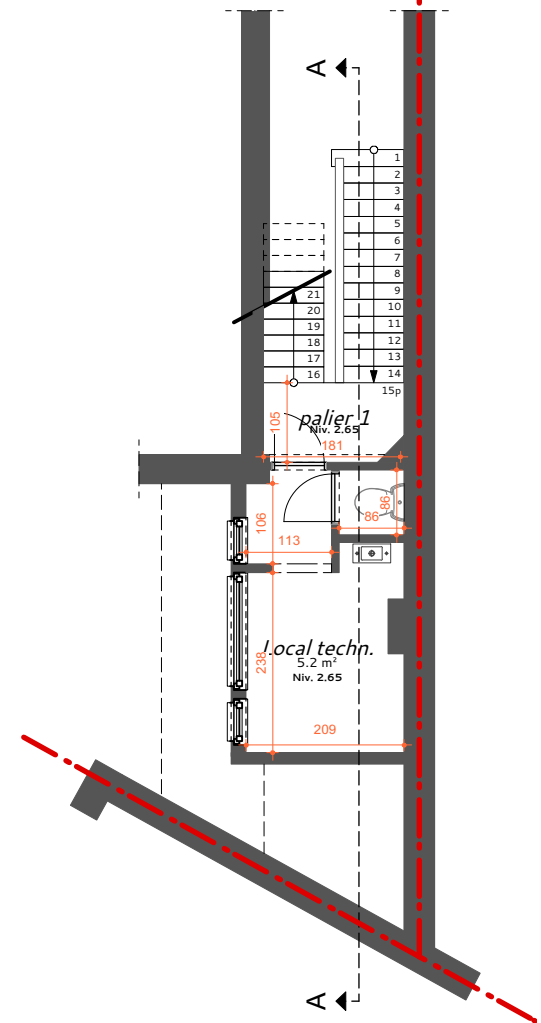


COMMERCE REZ
Sup. brute = 79.9
Sup. nette = 68.5

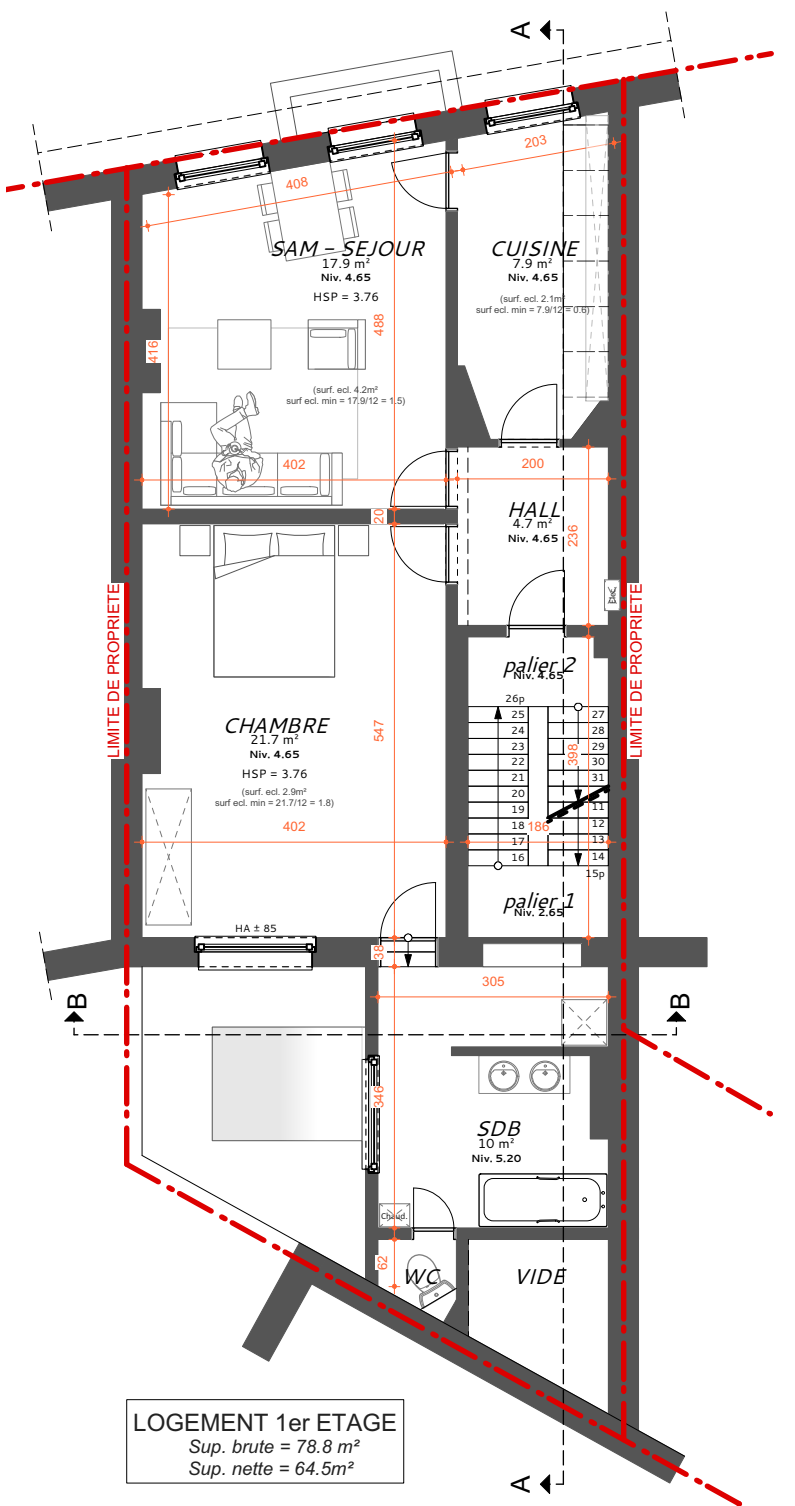
Vue en plan : REZ-DE-CHAUSSEE (Niv. 0.00)
Ech : 1/100

Enseignes plus discrètes et mieux intégrées au bâti (suivant courrier du 6 mars relatif à demande d'introduction de plans modificatifs)

Rangement Vélos (mural) : 3pcs (suivant courrier du 6 mars relatif à demande d'introduction de plans modificatifs)



Vue en plan : ENTRE-SOL
Ech : 1/100



LOGEMENT 1er ETAGE
Sup. brute = 78.8 m²
Sup. nette = 64.5 m²

Vue en plan : 1er ETAGE (Niv. 4.65)
Ech : 1/100

Les plans restent la propriété de l'architecte, toutes reproductions et utilisations sont interdites sans l'accord préalable, écrit de l'auteur. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions et les niveaux. La section des structures est dessinée à titre indicatif, l'étude de stabilité est à charge de l'entrepreneur. Le plan de permis d'urbanisme n'est pas utilisable pour la phase exécution et pour la phase chantier.



DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :
La régularisation d'un immeuble avec 4 logements et 1 commerce
Site à 4000 Liege, rue de la Régence 46
Parcelle(s) : LIEGE P° Division - section A - parcelle 869G

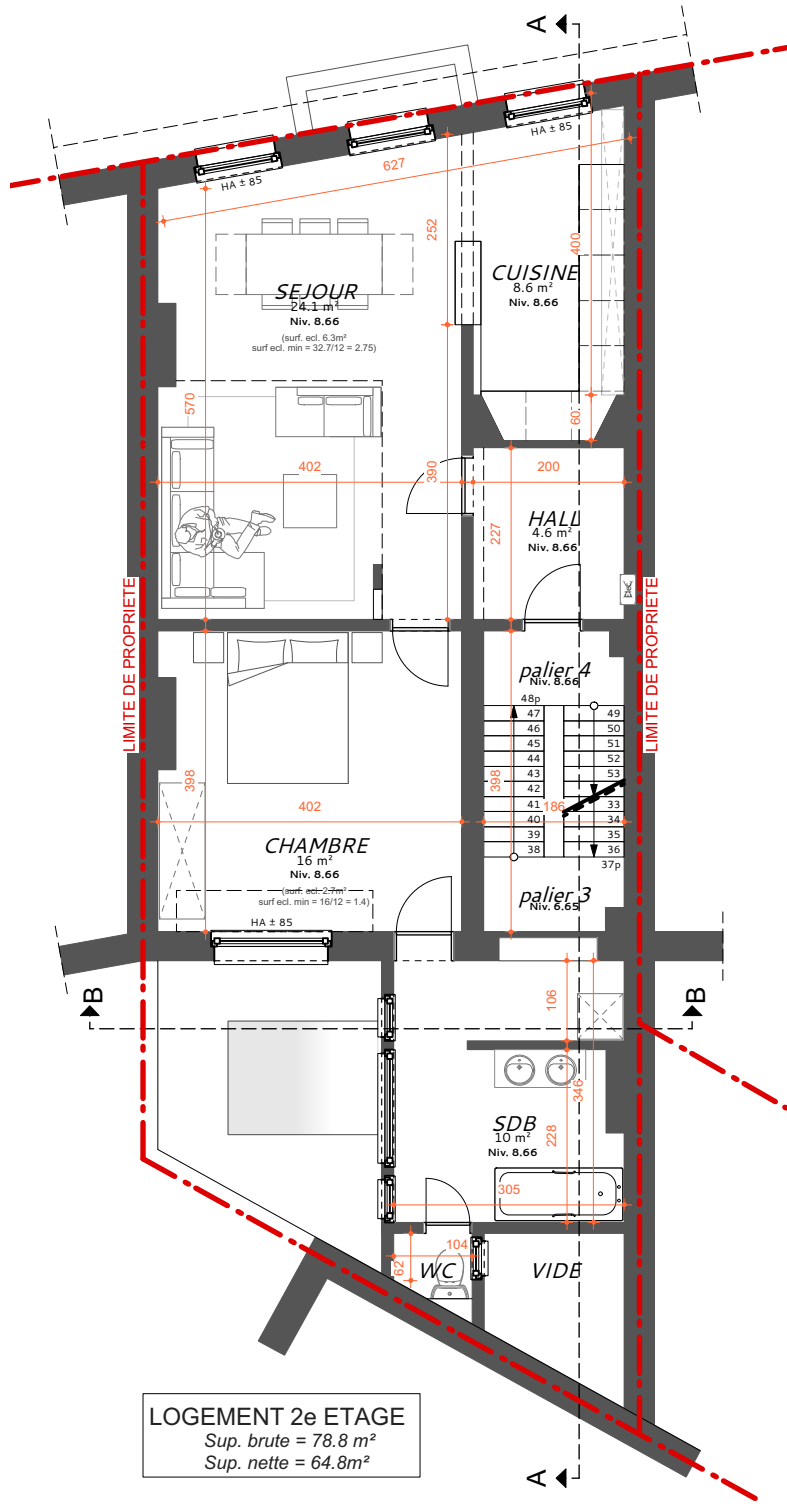
Le(s) Maître(s) de l'Ouvrage : *Bayliss*
46/2 rue de la Régence à 4000 Liege
0479/20 96 03 [bendjelloulmarcel@gmail.com]

Le Maître d'Œuvre : *Guillaume FOGUENNE*
Guillaume FOGUENNE
47 rue Auguste Donnay 4000 LIEGE
0484 | 750 001 [guillaume@logy.be]

La Ville de LIEGE
Le service de l'Urbanisme
10 La Batte à 4000 LIEGE
Service Public de Wallonie DG04

Indices :
12-04-2024
page 03/06

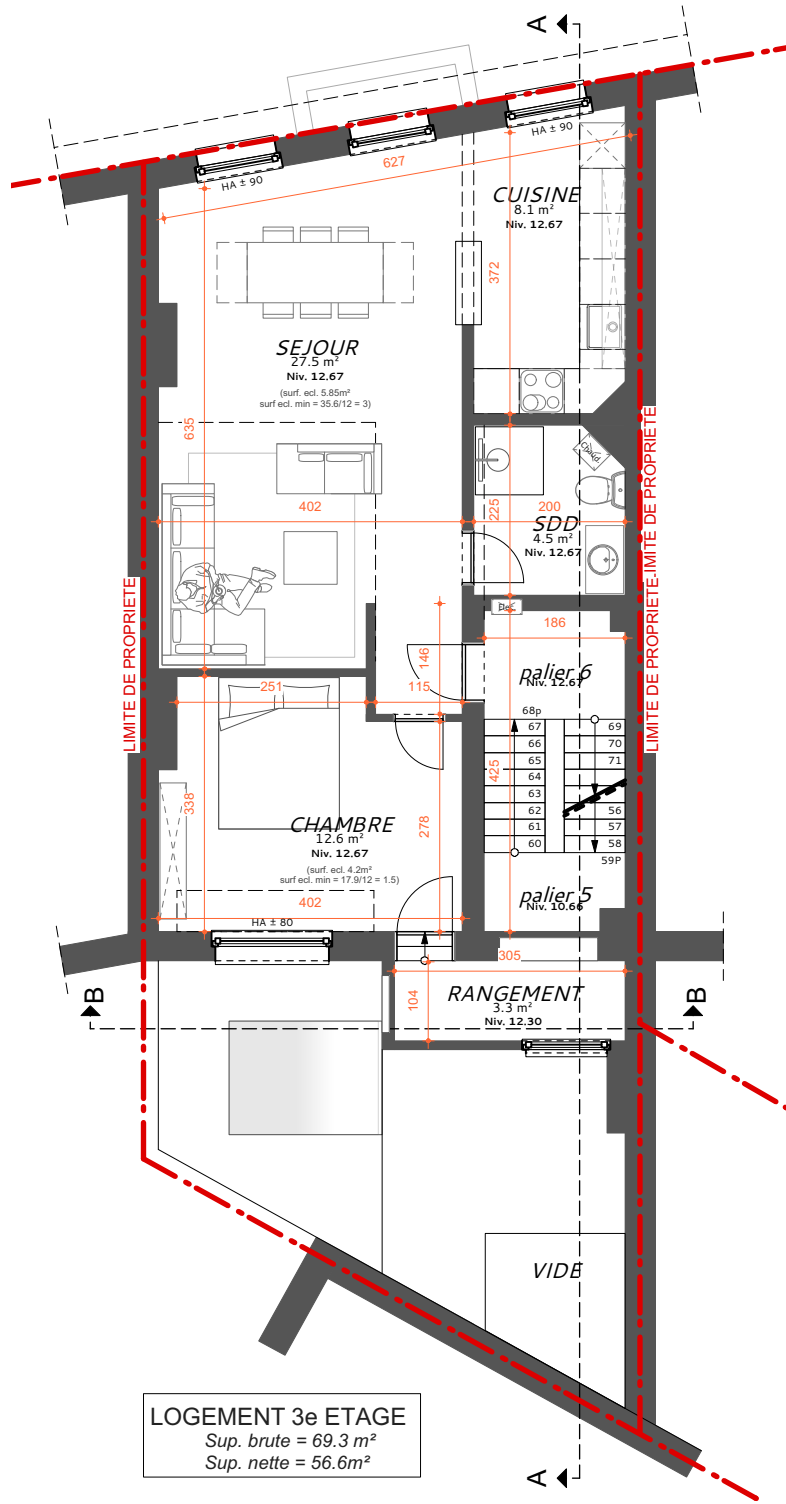
SITUATION EXISTANTE



LOGEMENT 2e ETAGE
 Sup. brute = 78.8 m²
 Sup. nette = 64.8 m²

Vue en plan : 2e ETAGE (Niv. 8.66)

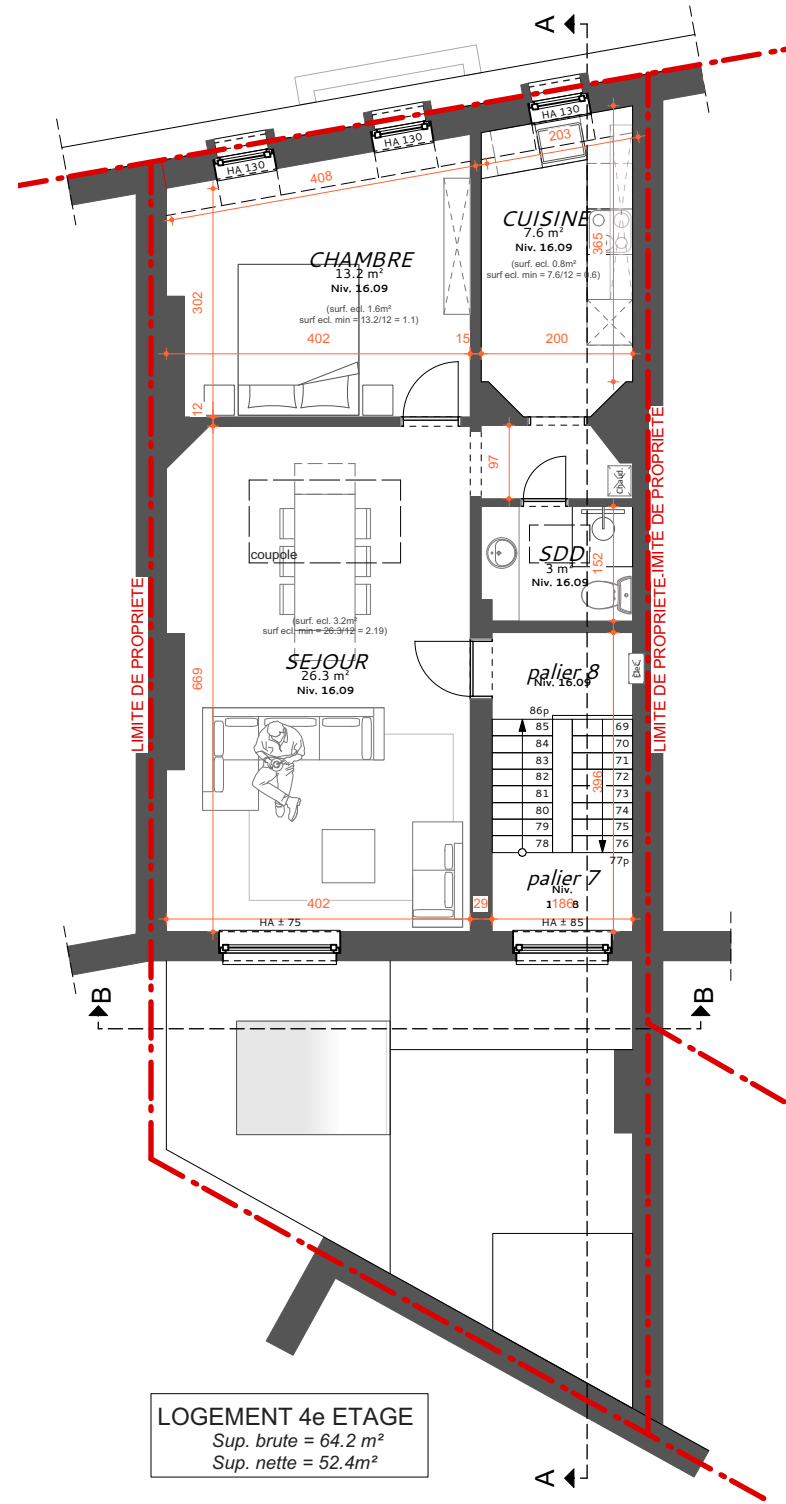
Ech : 1/100



LOGEMENT 3e ETAGE
 Sup. brute = 69.3 m²
 Sup. nette = 56.6 m²

Vue en plan : 3e ETAGE (Niv. 12.67)

Ech : 1/100



LOGEMENT 4e ETAGE
 Sup. brute = 64.2 m²
 Sup. nette = 52.4 m²

Vue en plan : 4e ETAGE (Niv. 16.09)

Ech : 1/100

Les plans restent la propriété de l'architecte, toutes reproductions et utilisations sont interdites sans l'accord préalable, écrit de l'auteur. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions et les niveaux. La section des structures est dessinée à titre indicatif, l'étude de stabilité est à charge de l'entrepreneur. Le plan de permis d'urbanisme n'est pas utilisable pour la phase exécution et pour la phase chantier.



DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :
 La régularisation d'un immeuble avec 4 logements et 1 commerce
 Site à 4000 Liege, rue de la Régence 46
 Parcelle(s) : LIEGE N° Division - section A - parcelle 869G

Le(s) Maître(s) de l'Ouvrage :
 [Redacted]
 46/2 rue de la Régence à 4000 Liege
 0479/20 96 03 [bendjeloulmarcel@gmail.com]

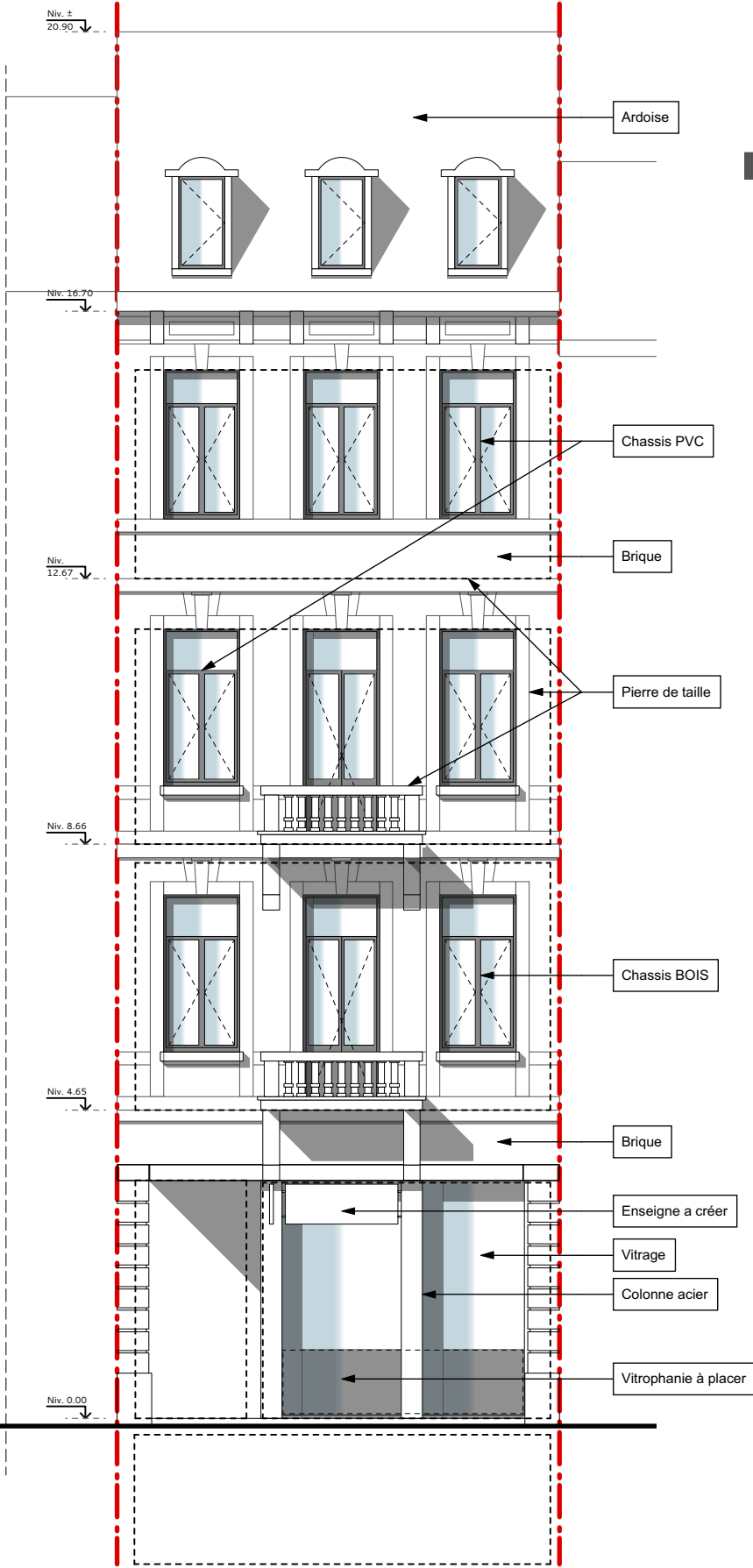
Le Maître d'Œuvre :
 Guillaume FOGUENNE
 47 rue Auguste Donnay 4000 LIEGE
 0484 | 750 001 [guillaume@logy.be]

La Ville de LIEGE
 Le service de l'Urbanisme
 10 La Batte à 4000 LIEGE
 Service Public de Wallonie DG04

Indices :

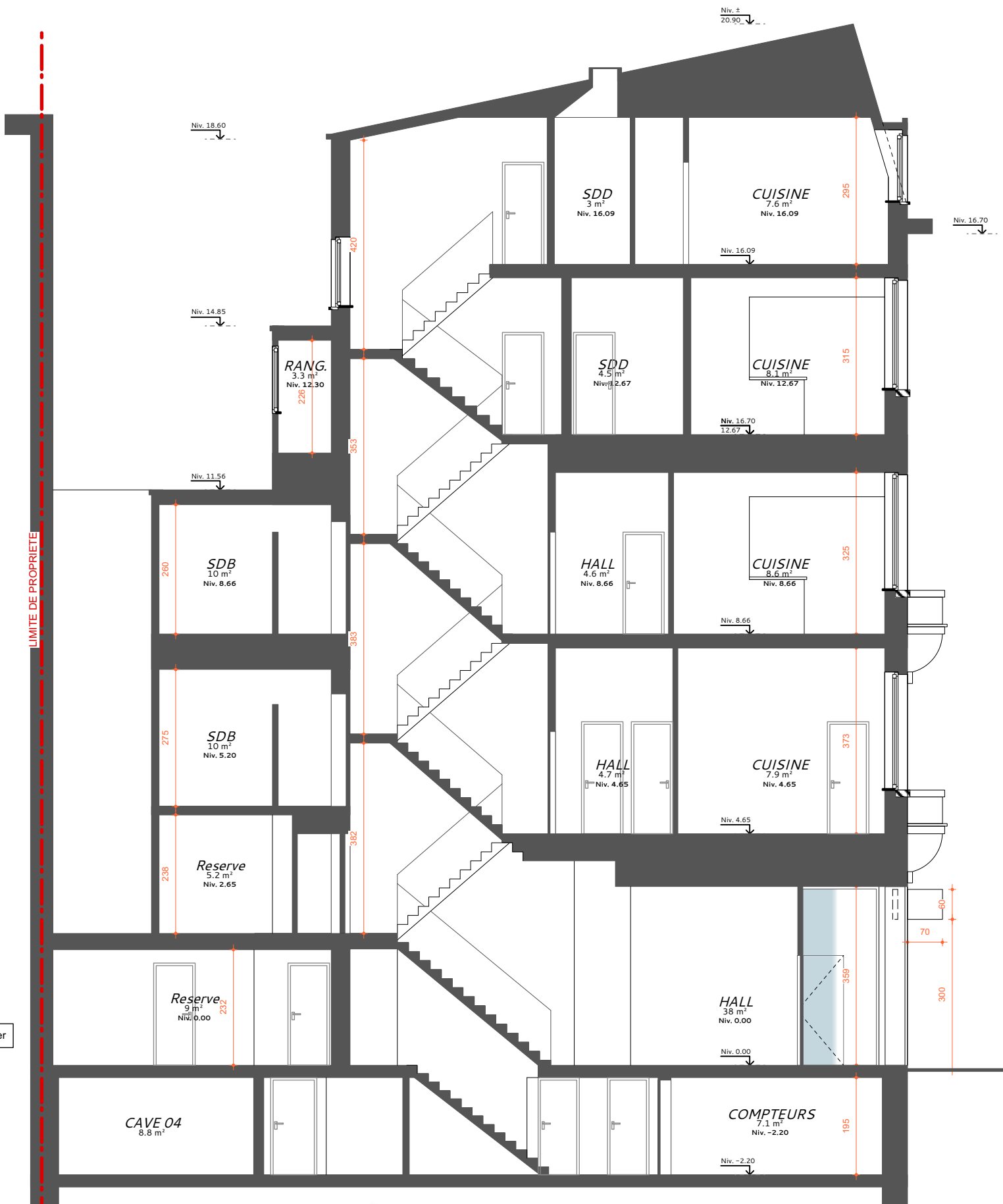
08-11-2023
 page 04/06

SITUATION EXISTANTE



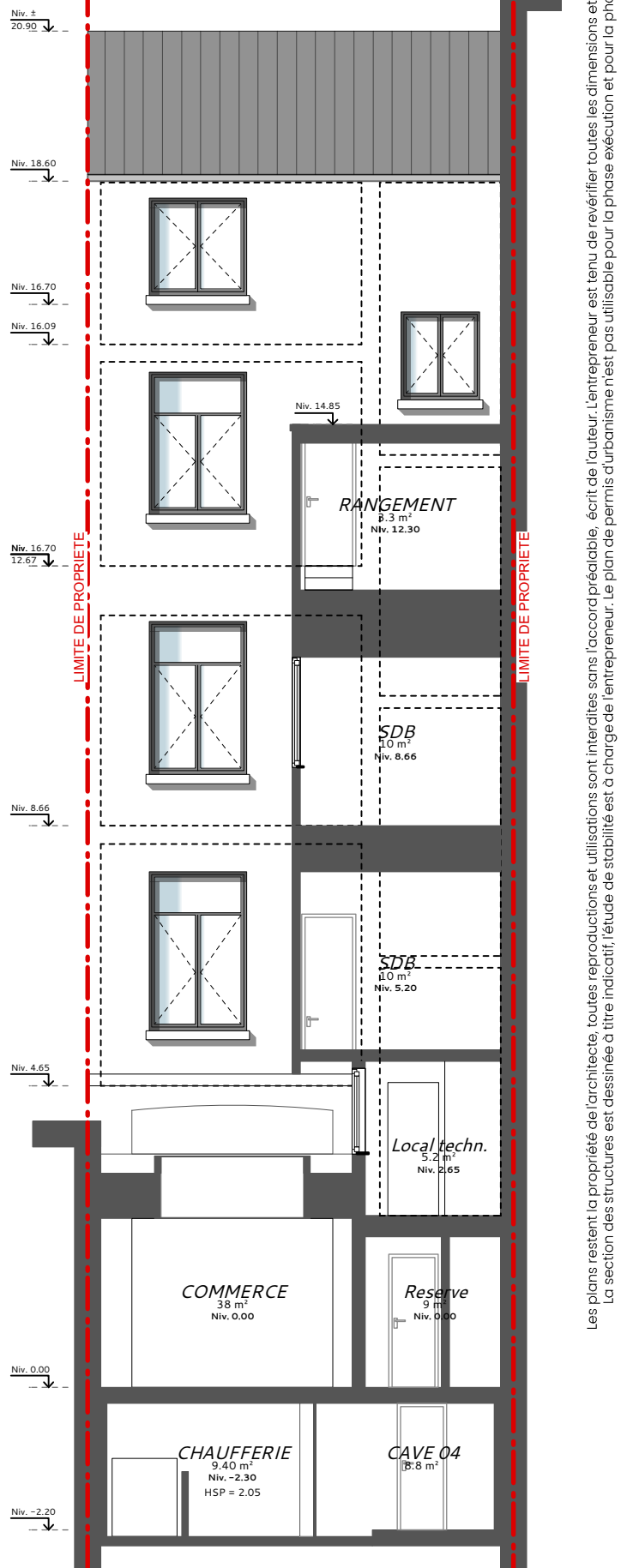
Vue en élévation : FACADE AVANT (Nord-Est)

Ech : 1/100



Vue en élévation : COUPE AA

Ech : 1/100



Vue en élévation : FACADE ARRIERE/COUPE BB (Sud-Ouest)

Ech : 1/100

Les plans restent la propriété de l'architecte, toutes reproductions et utilisations sont interdites sans accord préalable. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions et les niveaux. La section des structures est dessinée à titre indicatif, l'étude de stabilité est à charge de l'entrepreneur. Le plan de permis d'urbanisme n'est pas utilisable pour la phase exécution et pour la phase chantier.



DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :
La régularisation d'un immeuble avec 4 logements et 1 commerce
Site à 4000 Liège, rue de la Régence 46
Parcelle(s) : LIEGE P° Division - section A - parcelle 869G

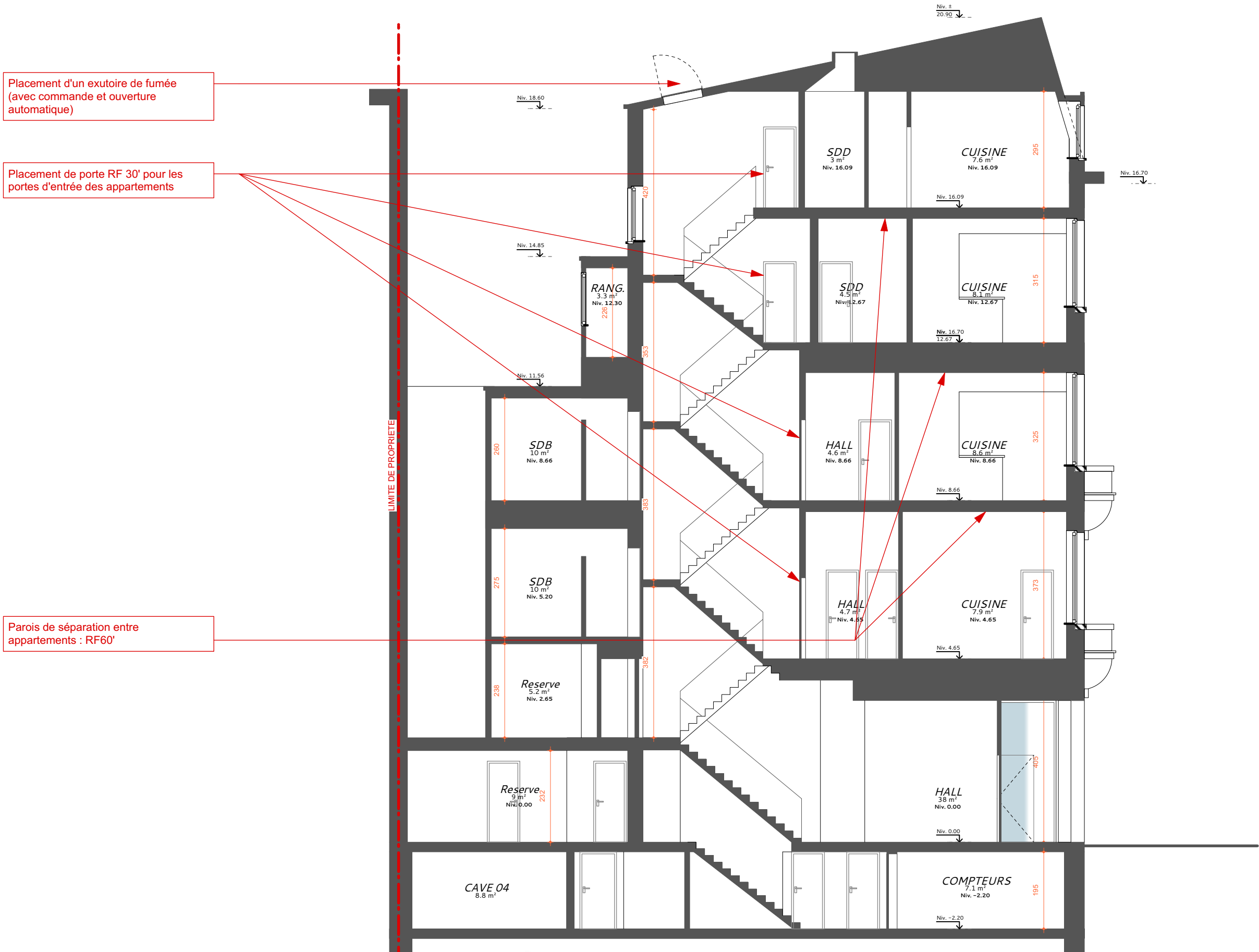
Le(s) Maître(s) de l'Ouvrage : *Beyl*
46/2 rue de la Régence à 4000 Liège
0479/20 96 03 [bendjelouimarcel@gmail.com]

Le Maître d'Œuvre : *Guillaume FOGUENNE*
Guillaume FOGUENNE
47 rue Auguste Donnay 4000 LIEGE
0484 | 750 001 [guillaume@logy.be]

La Ville de LIEGE
Le service de l'Urbanisme
10 La Batte à 4000 LIEGE
Service Public de Wallonie DG04

Indices :
12-04-2024
page 05/06

SITUATION PROJETEE – Proposition pour la mise en conformité incendie



Placement d'un exutoire de fumée (avec commande et ouverture automatique)

Placement de porte RF 30' pour les portes d'entrée des appartements

Parois de séparation entre appartements : RF60'

Vue en élévation : COUPE AA
Ech : 1/100

Les plans restent la propriété de l'architecte, toutes reproductions et utilisations sont interdites sans accord préalable. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions et les niveaux. La section des structures est dessinée à titre indicatif, l'étude de stabilité est à charge de l'entrepreneur. Le plan de permis d'urbanisme n'est pas utilisable pour la phase exécution et pour la phase chantier.



DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME :
La régularisation d'un immeuble avec 4 logements et 1 commerce
Sise à 4000 Liège, rue de la Régence 46
Parcelle(s) : LIEGE 1^e Division - section A - parcelle 869G

Le(s) Maître(s) de l'Ouvrage :
[Signature]
46/2 rue de la Régence à 4000 Liège
0479/20 96 03 [bendjeloumarcel@gmail.com]

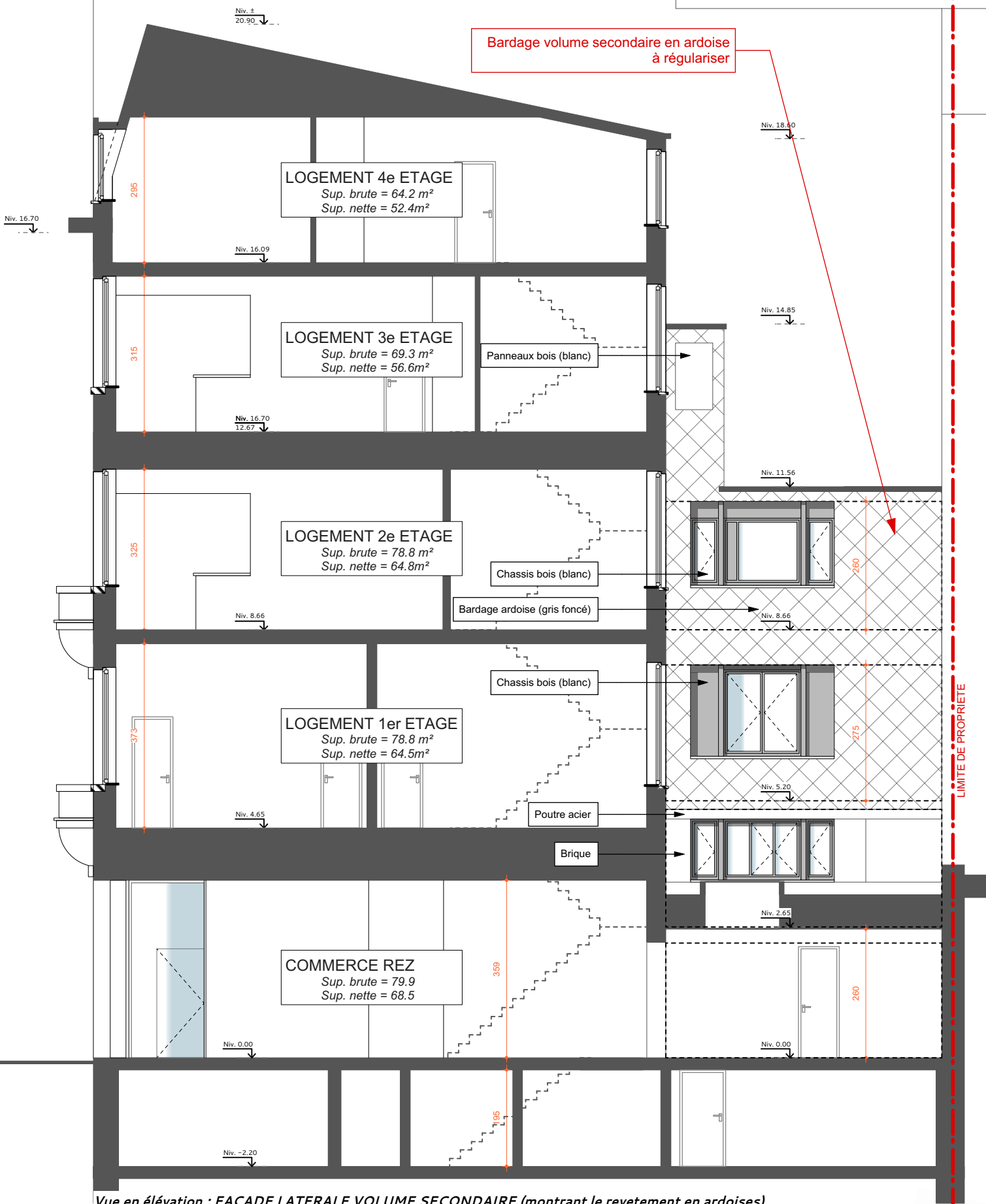
Le Maître d'Œuvre :
[Signature]
Guillaume FOGUENNE
47 rue Auguste Donnay 4000 LIEGE
0484 | 750 001 [guillaume@logy.be]

La Ville de LIEGE
Le service de l'Urbanisme
10 La Batte à 4000 LIEGE
Service Public de Wallonie DG04

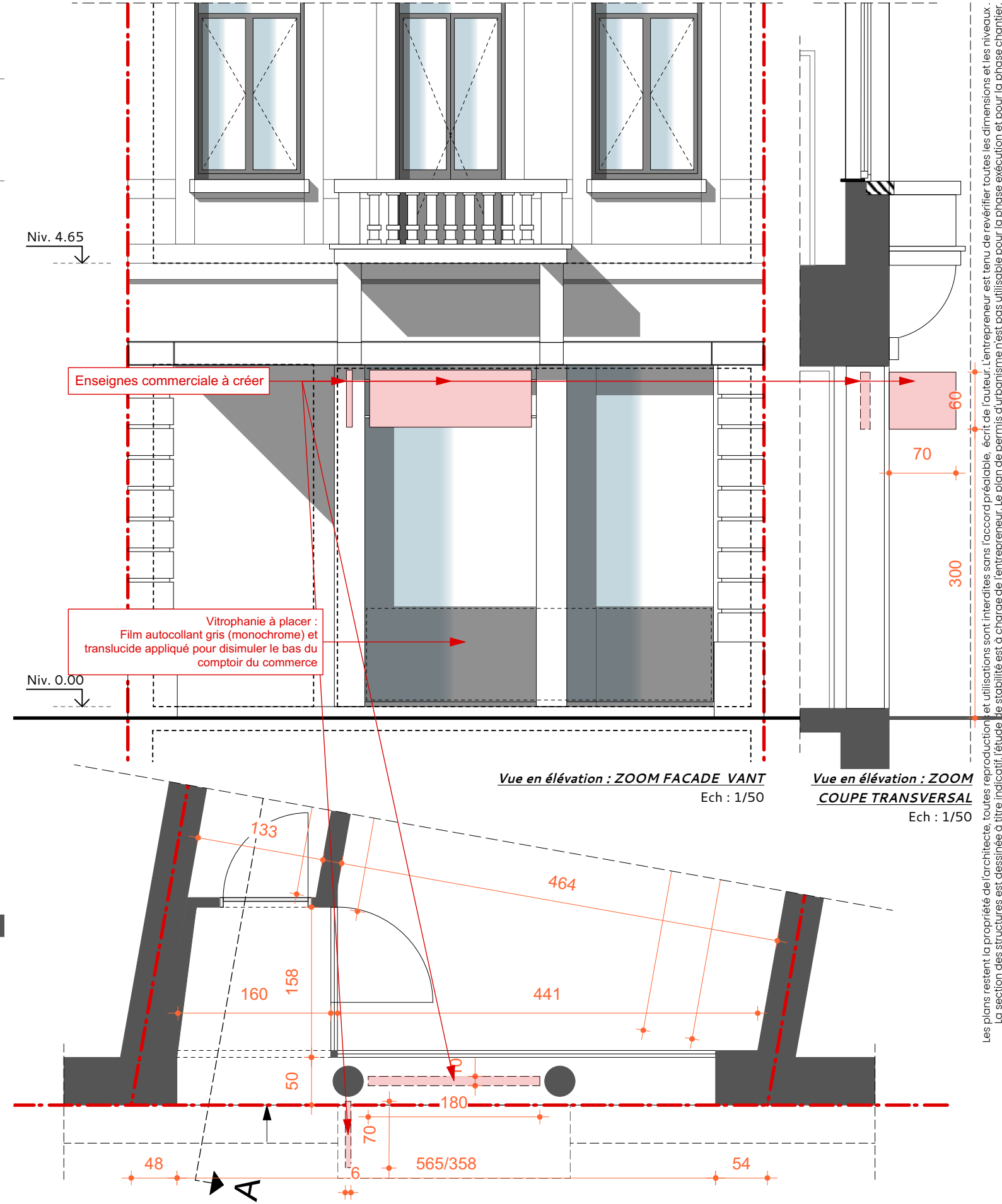
Indices :

08-11-2023
page 06/06

SITUATION PROJETEE



Vue en élévation : FACADE LATERALE VOLUME SECONDAIRE (montrant le revêtement en ardoises)
Ech : 1/100



Vue en élévation : ZOOM FACADE VANT
Ech : 1/50

Vue en élévation : ZOOM COUPE TRANSVERSAL
Ech : 1/50

Vue en plan : ZOOM FACADE AVANT
Ech : 1/50

Les plans restent la propriété de l'architecte, toutes reproductions et utilisations sont interdites sans l'accord préalable, écrit de l'auteur. L'entrepreneur est tenu de vérifier toutes les dimensions et les niveaux. La section des structures est dessinée à titre indicatif, l'étude de stabilité est à charge de l'entrepreneur. Le plan de permis d'urbanisme n'est pas utilisable pour la phase exécution et pour la phase chantier.



DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : Compléments
La régularisation d'un immeuble avec 4 logements et 1 commerce
Site à 4000 Liège, rue de la Régence 46
Parcelle(s) : LIEGE P° Division - section A - parcelle 869G

Le(s) Maître(s) de l'Ouvrage : *Beylich*
46/2 rue de la Régence à 4000 Liège
0479/20 96 03 [bendjeloulmarcel@gmail.com]

Le Maître d'Œuvre : *Guillaume FOGUENNE*
Guillaume FOGUENNE
47 rue Auguste Donnay 4000 LIEGE
0484 | 750 001 [guillaume@logy.be]

La Ville de LIEGE
Le service de l'Urbanisme
10 La Batte à 4000 LIEGE
Service Public de Wallonie DG04

Indices :
12-04-2024
page 06 bis